



15 septembre 2018 – Lus-la-Croix-Haute
Assemblée générale du Collectif de l'étoile de Veynes

Résolution pour le maintien du lien ferroviaire entre Grenoble et les Alpes du Sud

PRÉAMBULE :

Les quatre branches de l'étoile ferroviaire de Veynes présentent un potentiel considérable pour les besoins en déplacements quotidiens ou occasionnels et pour le développement économique des Alpes du Sud.

Dans ce cadre, la branche nord-sud Grenoble-Veynes est très sous-exploitée : de nombreux secteurs de ralentissement rallongent considérablement le temps de parcours et diminuent l'attractivité du train. Ces ralentissements s'imposent parfois pour des raisons de sécurité en attente d'investissements sur la voie ou sur les ouvrages d'art ; mais parfois aussi ils sont maintenus de façon abusive, après que les travaux de mise en sécurité ont été accomplis. Ainsi les ralentissements sont directement responsables de la suppression, dans la grille de service 2018, d'un aller-retour entre Clelles et Gap.

De plus, la gestion du matériel roulant laisse régulièrement de nombreux voyageurs sur les quais, quand la SNCF mobilise une seule unité alors qu'il en faudrait deux ou trois. Et les horaires ne permettent pas une utilisation rationnelle des correspondances à Grenoble vers Lyon ou Paris et à Veynes vers Marseille ou Briançon.

La fréquentation sur la ligne Grenoble-Gap avait fortement augmenté après la réorganisation des circulations pour les horaires 2008. Ces dernières années, et malgré les très mauvaises conditions énoncées ci-dessus, la fréquentation quotidienne moyenne de la ligne n'a pas diminué ! Elle se maintient autour de mille voyageurs, ce qui montre la pertinence d'améliorer les infrastructures et la gestion des services sur l'ensemble de la ligne et sur l'ensemble de l'étoile ferroviaire de Veynes.

PAR CONSÉQUENT,

**les usagers, leurs associations, les collectivités locales, les élus, les syndicats de cheminots,
réunis en assemblée générale à Lus-la-Croix-Haute le 15 septembre 2018 :**

Exigent que les investissements nécessaires à la pérennisation de la ligne Grenoble-Gap et à l'amélioration des circulations soient mis en œuvre rapidement. Des décisions en ce sens doivent être prises dès 2018 dans le cadre des contrats de plan État / régions PACA et AuRA pour la période 2015-2020, puis dans le cadre des débats parlementaires concernant la loi d'orientation sur les mobilités.

Saluent l'engagement financier récemment décidé ou confirmé par les deux Régions AuRA et PACA, la Métropole grenobloise, les Départements des Hautes-Alpes et de l'Isère. L'État doit tenir ses responsabilités et prendre sa part dans le financement. La tenue le 19 septembre d'un comité de pilotage interrégional réunissant toutes les collectivités locales partenaires, l'État et SNCF Réseau va dans le bon sens. Il faut aller vite !

Redisent haut et fort qu'il s'agit bien, en terme d'investissements comme en terme d'exploitation, de garantir et d'améliorer les circulations sur l'ensemble de la ligne Grenoble-Gap et au-delà d'aménager la desserte des Alpes du Sud vers les autres branches de l'étoile de Veynes et notamment jusqu'à Marseille. Avec la Métropole grenobloise, nous voulons à la fois une desserte périurbaine densifiée de Grenoble à Clelles et une irrigation ferroviaire efficace vers le midi.

Annoncent qu'ils réagiront avec force en cas de nouvelle dégradation de la grille horaire de la ligne, a fortiori si les ralentissements non justifiés par des motifs techniques sont maintenus par le gestionnaire du réseau.

Soutiennent l'initiative engagée par plusieurs collectivités et associations pour mener une réflexion approfondie sur la place du réseau ferroviaire dans le développement économique et social des Alpes du Sud (déplacements pendulaires, tourisme, enjeux énergétiques). Cette coopération sera lancée le 9 octobre à Veynes.